



Soutien plein et entier aux collègues & locataires sinistrés



Dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 mars 2022, le parking de la cité de Tremblay 2 a été l'objet d'une attaque. Au total 7 véhicules ont été incendiés et 4 autres dégradés sérieusement (2 directement et 2 autres par les débris projetés par les explosions).

SOLIDAIRES Douanes apporte son soutien plein et entier aux collègues et locataires injustement victimes de cet acte de violence gratuite.

Ce vandalisme est la résultante d'émeutes urbaines déclenchées suite à la mort d'un habitant de la ville de Sevran, au volant d'un véhicule volé, après un contrôle routier où un policier a fait usage de son arme de service.

Dès le mercredi 30 mars, le service central (SC) de l'établissement public administratif (EPA) de la Masse des Douanes pris contact avec le commissariat de Villepinte et le bailleur *1001 Vies Habitat*, ce dernier devant organiser des rondes de vigiles pour les nuits à venir.

Dix victimes au moins, collègues ou conjoints de collègues, n'ont plus de véhicules pour aller travailler. Dans une situation économique difficile, un pouvoir d'achat toujours en baisse, nos collègues et leurs proches doivent financer le remplacement de leurs véhicules avec des assurances parfois peu pressées de rembourser, de surcroît sur une valeur vénale ne permettant pas forcément d'acquérir un autre véhicule.

Le jeudi 31 mars, SOLIDAIRES Douanes a sollicité la mutuelle des Douanes (MDD), qui dans son rôle de solidarité et de mutuelle solidaire peut aider nos collègues, soit par des secours exceptionnels (sur la base de l'aide aux victimes de catastrophes naturelles), soit par des relais auprès de la Banque française mutualiste (BFM), organisme partenaire.

Ce vendredi, nous apprenons avec satisfaction la circulaire MDD proposant le secours exceptionnel « Solidarité » pour tous les agents, ainsi que le prêt « MDD Aléas de la vie » pour les personnes adhérentes.

Dans le cadre de la Commission territoriale de la Masse d'Île-de-France, nous œuvrerons dans l'unité syndicale pour accompagner et examiner en priorité les demandes éventuelles de relogement de nos collègues.

Paris, le samedi 2 avril 2022